

---

Connaissant le grand intérêt que l'on porte à tout ce qui se rattache aux terres dans le Manitoba, j'annexe le rapport de l'arpenteur-général, (Appendice C,) qui fait voir les travaux accomplis par les arpenteurs jusqu'à la fin de l'année ; il montre que malgré les délais occasionnés par la fumée et les incendies, le résultat des opérations a été tout-à-fait satisfaisant.

Il peut être à propos d'ajouter que M. McMicken, agent des terres à Winnipeg, a été pourvu de cartes des townships arpentés, et qu'il est prêt à répondre aux demandes de tous ceux qui désireront se faire inscrire pour obtenir des terres soit par vente, par droit de préemption ou d'établissement.

Le tout respectueusement soumis.

J. C. AIKINS.